

39 - Subvention à l'Association Salsamoondo

Mme l'Adjointe POISSENOT, Rapporteur : La Ville de Besançon, comme de nombreuses autres grandes villes françaises et européennes, n'est pas épargnée par les phénomènes d'alcoolisation massive des jeunes sur l'espace public.

Face à ces nouveaux comportements festifs, la Ville, en lien avec la Préfecture du Doubs, l'Agence Régionale de Santé et de nombreux autres partenaires institutionnels ou associatifs, développe depuis 2013 un plan global d'actions de lutte et de prévention contre la suralcoolisation des jeunes.

Les objectifs poursuivis à travers ce programme global visent à :

- Accompagner les jeunes dans le besoin de moments festifs ;
- Prévenir les conduites à risques ;
- Valoriser le principe d'une vie nocturne de qualité associant acteurs économiques, représentants des étudiants, habitants et pouvoirs publics ;
- Répondre aux aspirations des riverains et des commerçants en terme de tranquillité publique.

Ce plan s'appuie sur différentes actions et/ou dispositifs, à savoir :

. La charte de la vie nocturne : elle regroupe aujourd'hui 49 établissements détenteurs d'une licence de débits de boissons ; en contrepartie des engagements pris en matière de sensibilisation, prévention et réduction des risques, ces établissements bénéficient d'une fermeture à 2 h 30 du matin les nuits du jeudi au dimanche (à noter que la dernière demi-heure est non commerciale - fermeture des autres établissements à 1 h du matin tous les soirs de la semaine).

. Des actions d'information, de sensibilisation des jeunes publics en milieu scolaire et des formations dédiées aux organisateurs de soirées étudiantes. La Ville accompagne également depuis le début de l'année 2015 les galas des corporations étudiantes organisés au Kursaal (sensibilisation des organisateurs à la réduction des risques, présence d'un stand de prévention lors de la soirée festive).

. Des messages de prévention adressés aux jeunes et/ou étudiants sous le vocable «la fête à Besac, - d'alcool, c'est + cool».

. Des actions de contrôles et de rappel du cadre réglementaire par les services de Police.

. Des soirées «réduction des risques» organisées 6 jeudis par an au centre-ville mobilisant les étudiants médiateurs de la Mutuelle des Etudiants (maraudes de 19 h à 23 h), les bénévoles du collectif «Ensemble limitons les risques» et le Carrud AIDeS (stand place Pasteur et maraudes de 23 h à 2 h), les correspondants de nuit (effectifs renforcés de 22 h à 2 h).

. Des soirées alternatives à la seule fête alcoolisée.

6 soirées ont été organisées en 2014 (concert à La Rodia, initiation salsa / zumba place de la Révolution, arts visuels sur Battant, soirée dansante dans la cour du Musée du Temps, activités sportives à la Malcombe, soirée patinoire). Le bilan effectué fin 2014 avec les différents acteurs autour de ces six premières soirées a montré une montée en puissance du nombre des publics accueillis dans ce cadre et une attente des étudiants par rapport à des propositions alternatives gratuites et sans alcool. L'objectif fixé pour 2015 est d'organiser 6 soirées en collaboration étroite avec le milieu associatif étudiant.

Pour 2015 ; une première soirée a été organisée le 26 mars dernier à la Patinoire La Fayette en lien étroit avec la BAF (coordination de 11 corporations étudiantes à Besançon) et Radio Campus.

Une seconde soirée s'est déroulée le 23 avril dernier au Kursaal autour de jeux de société, jeux vidéos et jeux de rôle avec l'Association Play Meuh (corporation étudiante de l'ENSMM).

La troisième soirée du printemps 2015 est programmée le 21 mai prochain sur la place de la Révolution. Elle consiste en un concert avec le groupe MURA PERINGA ; cette formation, composée de 9 musiciens, a été créée à Strasbourg et interprète depuis 2006 un répertoire influencé par la Salsa dura et les musiques latines et caribéennes. Mura Peringa a sorti en 2014 son nouvel album «Viajes». De façon parallèle à ce concert, l'Association Salsamoondo proposera au public présent une initiation aux danses américo-latines. En cas de conditions météorologiques défavorables, la salle Battant pourra être mise à disposition.

L'organisation technique et matérielle de cette soirée sera assurée par l'Association Salsamoondo (accueil, restauration et hébergement du groupe, défraiement des musiciens et du technicien).

Dans ce cadre, il est proposé d'attribuer à l'Association Salsamoondo une subvention de 2 000 € qui, en cas d'accord, sera imputée sur la ligne 65.522/6574 CS 10500.

La Ville, quant à elle, prendra à sa charge la fourniture d'une scène et la réalisation des supports de communication.

Proposition

Pour permettre à l'Association Salsamoondo l'organisation de cette soirée alternative à la seule fête alcoolisée le 21 mai prochain, il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer une subvention d'un montant de 2 000 €.

«M. LE MAIRE : Pas de remarques ? Des abstentions ? 2. Salsamoondo c'est de la musique latino américaine ? C'est ça ? C'est adopté».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 5 (1 abstention), le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions), décide d'attribuer la subvention proposée.

Récépissé préfectoral du 19 mai 2015.